

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
25 aout 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-cinq août, le Conseil Municipal de SAINT MÉDARD DE MUSSIDAN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur FLORENTY Michel, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : **19/08/2021**

Nombre de conseillers en exercice : **19** Présents : **14** Votants : **19**

Présents: MM. FLORENTY – MALARD – COUZON – BIALE – DELORT – CASTAING – CHAUSSAT – DELROC – GUILLAUMARD – GUILLOT D – LAVESQUE – LISSANDREAU – SEAUT – VERGNAUD -

Absents excusés: MM. GUILLOT C – GROS – DAUDOU – DUBOE – PERIER –

Pouvoir : GUILLOT Cédric donne pouvoir à BIALE Frédéric
GROS Isabelle donne pouvoir à DELROC Nathalie
DAUDOU Maryse donne pouvoir à DELORT Fabienne
DUBOE Stéphanie donne pouvoir à FLORENTY Michel
PERIER Jérôme donne pouvoir à MALARD Jean-François

Lesquels membres présents forment la majorité de ceux actuellement en exercice

Madame **Mireille VERGNAUD**, a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

Le conseil municipal approuve le procès-verbal du dernier conseil municipal.

2021.38 RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE 2020

Monsieur le Maire, conformément à l'article 3 du décret n°95-635 du 6 mai 1995, présente pour l'exercice 2020, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable adopté par le comité syndical du SIAEP de MUSSIDAN-NEUVIC.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Le Conseil Municipal prend acte de cette présentation.

2021.39 AUTORISATION PAIEMENT DE FRAIS DE SERVICE D'UN AGENT

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune doit rembourser une des employées de l'école de frais de laverie, pour les oreillers et les couvertures de l'école maternelle.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal

DECIDE de rembourser les frais avancés par Mme CLEMENT Carole.

2021.40 ATTRIBUTION LOT MARCHE DE REHABILITATION ENERGETIQUE DE TROIS LOGEMENTS COMMUNAUX, TRANSFORMATION D'UN LOGEMENT EN CABINET PARAMEDICAL ET REFECTION DE FACADE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la procédure adaptée du marché de réhabilitation énergétique de de trois logements communaux, transformation d'un logement en cabinet paramédical et réfection de façade, la commission d'achat, présidée par Monsieur le Maire propose de confier les travaux à :

Lot	Raison sociale	Ville	Prix	Variante
LOT 1 : Désamiantage / déplombage				
<i>Estimatif : 6 000 HT</i>				
1	PROMPT-DESAMIANTAGE	Mussidan	3 955.00	
LOT 2 : Traitement pathologies du bâtiment				
<i>Estimatif : 12 800 HT</i>				
2	DUTREY ISOLATION	Auch	6 092.74	2 000
LOT 3 : Démolition / gros œuvre				
<i>Estimatif : 58 050 HT</i>				
3	BERNAZEAU	Villamblard	80 000	

LOT 4 : Isolation thermique extérieur				
<i>Estimatif : 25 000 HT</i>				
4	CHORT BATIMENT PEINTURE	Mussidan	37 836.49	
LOT 5 : Ravalement facades				
<i>Estimatif : 15 380 HT</i>				
5	Consultation en cours			
LOT 6 : Charpente / couverture				
<i>Estimatif : 14 820 HT</i>				
6	DESMOULIN ET FILS	Lisle	15 441.60	
LOT 7 : Menuiseries extérieures / serrurerie				
<i>Estimatif : 8 080 HT</i>				
7	BERGES	Boulazac	7 822.77	
LOT 8 : Menuiseries bois				
<i>Estimatif : 38 000 HT</i>				
8	LES ARTISANS DU BOIS	Trélissac	31 221.65	
LOT 9 : Plâtrerie / isolation / Plafond				
<i>Estimatif : 29 900 HT</i>				
9	SARL J. SUDRIE & Fils	Le Bugue	18 960.60	
LOT 10 : Revêtements sols souples				
<i>Estimatif : 9 690 HT</i>				
10	BELLUZZO et FILS	Saint Antoine de Breuilh	11 864.20	
LOT 11 : Peinture / nettoyage				
<i>Estimatif : 5 660 HT</i>				
11	CHORT BATIMENT PEINTURE	Mussidan	9 490.22	
LOT 12 : Electricité / CFO-CFA				
<i>Estimatif : 11 000 HT</i>				
12	ELEC-ENERGIE YANN LE SAINT	Sourzac	15 840.62	
LOT 13 : Plomberie / sanitaire/ CVC				
<i>Estimatif : 27 100 HT</i>				
13	MARQUANT	Bergerac	23 697.50	
TOTAL HT avec variante			264 223.39	

De plus le Maire demande que la consommation des fluides pendant la durée des travaux soit sur un compte prorata.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

PREND acte et **VALIDE** la décision de la commission

AUTORISE Monsieur le maire à signer les pièces nécessaires à la réalisation de ce projet.

2021.41 CHANGEMENT FOURNISSEUR TELEPHONIE

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que depuis des années la commune rencontre de nombreux problèmes de connections sur le réseau Orange aussi bien à la mairie qu'aux écoles. Malgré de multiples tentatives infructueuses pour trouver des solutions auprès de notre fournisseur Orange, la société Netcom Group, courtier en téléphonie, propose d'équiper les bâtiments de box ADSL Orange et d'un Back Up 4G SFR qui prendrait le relais en cas de baisse et coupure du réseau Orange.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

AUTORISE Monsieur le maire à signer la proposition de la société Netcom Group.

QUESTIONS DIVERSES

CENTRE DEPARTEMENTAL DE SANTE

Monsieur le Maire fait un compte rendu de l'avancement des travaux, il y a un problème d'approvisionnement de bois pour les encadrements de fenêtres, et le bardage extérieur a du mal se terminer correctement. Sinon tout va bien.

PROJET PHOTOVOLTAÏQUE

Monsieur le Maire informe le conseil d'un projet de pose de panneaux photovoltaïque au niveau de l'ancien terrain de motocross au sud de la commune à la frontière avec Les Lèches au niveau de l'autoroute. Sur une surface de 4 hectares, la commune percevra environ 2 800 € taxe aménagement et 1 073€/an de taxe foncière bati. Le conseil approuve le projet.

LITIGE ADMINISTREE

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que la commune est convoquée pour une expertise de détérioration de son muret, dû aux projections de pluie lors du passage des voitures. La rencontre se fera le 31/08

COMPAGNIE « YOYO »

Monsieur le Maire fait part de la demande de la compagnie « YOYO », de prêt de la salle des fêtes pour organiser un spectacle au profit d'Octobre rose.

TERRAIN MOTOCROSS

Madame Ghislaine COUZON propose de transformer l'ancien terrain de motocross en aire d'accueil de camping-car. Il faut se renseigner auprès de plusieurs communes qui ont déjà cet équipement sur la commune. Et faire une demande d'étude de faisabilité auprès de l'ATD.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00

<i>Nom</i>	<i>Signature</i>	<i>Nom</i>	<i>Signature</i>
FLORENTY		DUBOË	Excusée
MALARD		GROS	Excusée
COUZON		GUILLAUMARD	
BIALE		GUILLOT D	
DELORT		LAVESQUE	
GUILLOT C	Excusé	LISSANDREAU	
CASTAING		PERIER	Excusé
CHAUSSAT		SEAUT	
DAUDOU	Excusée	VERGNAUD	
DELROC			